

FICHE DE POSTE

INTITULE DU POSTE

ERGOTHERAPEUTE

DESCRIPTION DE LA DIRECTION / PÔLE / SERVICE

CENTRE HOSPITALIER DE SAINT DIZIER

Etablissement public faisant partie du Groupement Hospitalier territorial GHT Cœur Grand-Est

Pôle de Gériatrie et de Réadaptation

Le service de Soins Médicaux et de Réadaptation (SMR) se compose de 20 lits.

Le service est divisé en 2 secteurs, accueille des personnes âgées dans les suites affectations médicales aiguës ou d'une chirurgie.

Le SMR a pour mission d'assurer les soins médicaux curatifs ou palliatifs, d'ajustement des thérapeutiques, de renutritons, ainsi que d'assurer la rééducation et réadaptation pour limiter les handicaps physiques, psychologiques, sensoriels et cognitifs et comportementaux.

L'équipe du SMR travaille en pluridisciplinarité dans l'objectif d'assurer des soins de qualité, efficaces et dans la bienveillance des patients.

Elle se compose de médecins, un cadre de Santé Supérieur, une Cadre de Santé, d'infirmiers (ères), d'aides-soignante(s), de kinésithérapeutes, d'enseignants d'activité physique adaptée, d'ergothérapeute, d'assistante sociale, de psychologue, de diététicienne, d'infirmière mobile d'intervention gériatrique et d'agent de service hospitalier.

LOCALISATION ADMINISTRATIVE ET GEOGRAPHIQUE

CENTRE HOSPITALIER DE SAINT DIZIER

PROFIL DU POSTE

Personnel sous statut de la fonction publique :

Corps : Catégorie A

Grade : Ergothérapeute

Emploi : Ergothérapeute sur le service de SMR

Encadrement : Cadre de Santé du Service de Soins Médicaux et de Réadaptation

DESCRIPTION DU POSTE

Missions principales :

L'objectif principal repose sur le maintien des activités de la vie quotidienne et de la prévention des complications liées aux pathologies du grand-âge. Ses techniques prennent en charge différents techniques intervenant dans la perte d'autonomie et le handicap, l'entraînement fonctionnel, l'apprentissage de compensations, l'aide aux aidants, les modifications de l'environnement, les aides techniques.

En collaboration avec l'équipe pluridisciplinaire, les missions principales sont :

- Améliorer l'indépendance et l'autonomie des patients,
- Mettre en œuvre des actions de réadaptation, de rééducation, de prévention et de confort,
- Préparer, organiser le retour vers le lieu de vie,

Il propose des activités ou des enseignements adaptés, des exercices pour récupérer ses capacités fonctionnelles, physiques, cognitives ou psychiques.

Il accompagne aussi la personne pour l'aider à concevoir un milieu adapté à ses besoins.

Il préconise des aides techniques, des assistances techniques, des aides humaines, des adaptations ou modifications matérielles de son environnement personnel.

Documents de référence :

Décret d'actes N°86-1195 du 21 novembre 1986 fixant les catégories des personnes habilitées à effectuer les actes professionnels en ergothérapie.

Décret n° 2004-802 du 29 juillet 2004 relatif aux parties IV et V (dispositions réglementaires) du code de la santé publique et modifiant certaines dispositions.

Rôles :

Evaluations :

- ✓ Bilans d'autonomie/indépendance en situation d'activités de la vie quotidienne **avec bilan d'entrée obligatoire** puis réévaluer au cours du séjour selon la situation de l'handicap rencontré dans leur vie quotidienne. (Sur l'EHPAD également avec une évaluation à l'entrée et à 6 mois)
- ✓ Bilan des capacités motrices, cognitives, sensorielles, psychiques des risques de chutes, des risques d'escarres, des troubles posturaux de façon régulières également sur l'EHPAD.
- ✓ Evaluation de l'environnement en service et à domicile.
- ✓ Réalisation d'un diagnostic ergothérapique.

Réadaptation :

- ✓ Améliorer, maintenir la participation aux actes de la vie quotidienne pendant l'hospitalisation. (Repas, continence, toilette, habillage, communication ...)

Lors des repas : stimulation de l'autonomie, de l'apprentissage du geste, mise en place d'aides techniques.

Lors de la toilette et de l'habillage : favoriser les capacités du patient ou résident, installation, choix d'aides techniques et leur apprentissage.

Améliorer, les capacités de transfert et de mobilité (travail des schémas moteurs, utilisation des aides techniques).

Dans les déplacements : Choix adapté du fauteuil ou du déambulateur, entraînement à son utilisation, travail des transferts en chambre. Améliorer et maintenir les schémas moteur par ses techniques de réactivation ergomotrices, des aménagements, des aides techniques, des ateliers activités physiques.

- ✓ Accompagner les équipes soignantes dans la prise en charge des activités de la vie quotidienne des patients (aides techniques, outils de communication et formations).
- ✓ Préparation, organisation du retour vers le lieu de vie
(Rencontre des familles, VAD, essais et préconisation d'aides techniques, préconisation d'aménagements de l'environnement, lien avec les prestataires revendeurs de matériel médical).
- ✓ Assurer la formation, le conseil et l'éducation.
- ✓ Assurer la formation, le conseil et l'éducation thérapeutique des patients / entourage et des professionnels

Réadaptation des troubles cognitifs :

Renforcer, stimuler les capacités cognitives résiduelles, développer les stratégies de compensation lors des activités de la vie quotidienne.

(Aides techniques, atelier de groupe, modification des activités et de l'environnement)

Rééducation :

Rééducation des fonctions neuromotrices et cognitives.

Prévention et traitement des risques de chute :

- Evaluation des risques de chute lors des actes de la vie quotidienne.
- Préconisation d'aménagements de l'environnement et d'aides techniques.
- Rééducation, réadaptation posturale et des stratégies sécuritaires lors des activités de la vie quotidienne.
- Prévention primaire et secondaire des risques de chute en renforçant le sentiment de sécurité lors des activités *(Atelier d'équilibre et de prévention des chutes)*.

Positionnement, installation des troubles posturaux assis et allongés :

- Préconisation, réglage et adaptation des fauteuils roulants. (Cale tête, coussin de positionnement, mousses ...)
- Préconisation, réalisation d'aides techniques à la posture.
- Préconisation, réalisation de dispositifs d'aides à la prévention et au traitement des escarres.

Aides techniques :

- Préconisation, entraînement et utilisation d'aides techniques pour la mobilité, l'équilibre pour la mobilité, l'équilibre, la toilette, l'habillage et les loisirs
- Entraînement en situation réelle sur le lieu connu
- Aménagement de la chambre, du lieu de vie si besoin. (Disposition des meubles ...)
- Assurer le conseil sur l'ergo motricité, l'utilisation du matériel
- Vérification, contrôle du matériel

Assurer la formation, le conseil et l'éducation.

- Assurer la formation, le conseil et l'éducation thérapeutique des patients / entourage et des professionnels
- Accompagner les équipes : dans le choix du matériel, conseil/éducation des patients ou résidents pour la manutention et l'utilisation du matériel.
- Participer à la formation des professionnels (IDE, AS, ASH ...)

Assurer les transmissions d'informations :

- Assurer la transmission écrite et orale des informations (logiciel DPI Dx care, réunion pluridisciplinaire, rédaction de compte rendu / bilan...)
- Communiquer au sein de l'équipe pluridisciplinaire
- Rendre compte de son intervention et de ses résultats aux différents intervenants
- Rédaction des bilans d'entrée et d'activités.
- Rédaction de synthèse d'activités après plusieurs séances.
- Participation à la réalisation des projets thérapeutiques individualisés.

Spécificités du poste :

- Travail en équipe pluridisciplinaire
- Participation aux réunions pluridisciplinaires et de concertation hebdomadaire sur le service de SMR
- Travail en réseau
- Evaluation des capacités fonctionnelles, recueil des données et réalisation de bilans cognitifs (MMSE)
- Choisir et proposer des activités thérapeutiques collectives ou individuelles dans les domaines physique, cognitifs et social en lien avec le projet thérapeutique.
- Réaliser des prises en charge individuelles et collectives.
- Visite et exercice sur les lieux de vie de la personne
- Exigence physique : Manutention des malades.

Horaires : 09h-17h Du lundi au vendredi

Rattachement hiérarchique :

Cadre de Santé du service de SMR.

Cadre Supérieur de Santé de pôle de gériatrie.

Liens fonctionnels :

- Professionnel paramédical et médical
- Assistante de Qualité
- Service informatique
- Fournisseurs de matériel médical pour le choix de matériel

PROFIL REQUIS

Connaissances :

Connaissances générales :

Savoirs

- Connaissance du processus du vieillissement et de ses conséquences
- Maîtrise des outils d'évaluation des capacités, incapacités, déficiences et des facteurs personnels et environnementaux déterminant le degré d'indépendance.
- Maîtrise des méthodes et instruments pour objectiver des situations de handicap
- Maîtrise de l'élaboration d'une démarche ergothérapique adaptée au milieu gériatrique
- Actualisation des connaissances professionnelles
- Actualisation des connaissances concernant les dispositifs et matériels
-

Savoirs d'environnement

- Connaître les procédures et protocole du Centre Hospitalier
- Connaître les offres des secteurs sanitaires et médico-sociaux
-

Savoirs procéduraux

Analyser et synthétiser les informations sur la situation du patient

Transcrire ces informations

Participation à l'élaboration de cahier des charges et critères d'évaluation

Connaissances opérationnelles :

- Analyser, synthétiser des informations permettant la prise en charge de la personne soignée et la continuité des soins
- Concevoir et conduire un projet de soins, dans son domaine de compétence
- Créer, fabriquer et ajuster des prothèses, relatives à son métier
- Définir et mettre en œuvre les soins et activités thérapeutiques adaptés au patient, relatifs à son domaine de compétence
- Éduquer, conseiller le patient et son entourage dans le cadre du projet de soins
- Utiliser des matériels, des outils de diagnostic, de travail ou/et de contrôle spécifiques à son métier Élaborer et formaliser un diagnostic santé de la personne, relatif à son domaine de compétence
- Évaluer les pratiques professionnelles de soins dans son domaine de compétence
- Stimuler les capacités affectives, intellectuelles, psychomotrices et sociales d'une personne

Connaissances approfondies :

- Transférer un savoir-faire, une pratique professionnelle
- Qualités professionnelles : Travailler en équipe / en réseau

Savoir-faire et savoir-être :

- Travailler en équipe / en réseau
- Sens des responsabilités, travail en autonomie
- Intérêt pour les prises en charge en gériatrie
- Sens du travail en commun en équipe
- Respect de la hiérarchie et de l'Institution
- Disponibilité et adaptabilité
- Maîtrise de l'outil informatique

Nature et niveau de formation :

- Prérequis : Diplôme d'État d'ergothérapeute.
- Connaissances spécifiques en gériatrie.
- Connaissance et utilisation de l'outil informatique.
- Permis de conduire.

Tout agent doit se conformer au chapitre IV de la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifié portant droits et obligations des fonctionnaires et au code de déontologie

- Respect du secret professionnel
- Obligation de discrétion professionnelle
- Obligation d'information au public
- Obligation d'effectuer les tâches confiées
- Obligation d'obéissance hiérarchique sauf si contraire à la réglementation dans une « application » demandée et contraire à la règle statutaire
- Obligation de réserve
- Formation professionnelle
- Entretien annuel

Rédacteur proposition fiche de fonction (☐ version initiale / mise à jour)

Pilote de rédaction	Vérification	Approbation
Mme VILLA Stéphanie FF cadre supérieur de Santé	Mme VILLA Stéphanie FF cadre supérieur de Santé	Mme ALPHERAN Annabelle Directeur des Ressources Humaines

L'agent	Nom – Prénom	Fonction
Signature et date :		

Fiche de fonction reçue à la DRH le :

Enregistrée le :

Destinataires après signature de l'agent :

Dossier Agent

Responsable hiérarchique